

# ANNEXE

## DONNÉES RÉCENTES SUR LE SANS-ABRISME DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Ces données ne sont ni comparables ni exhaustives. Pour en savoir plus sur les méthodologies, les définitions propres à chaque pays en matière de suivi du nombre de personnes sans-domicile, et les sources de données, se référer au premier chapitre de l'édition 2017 de ce rapport : <https://www.feantsa.org/en/news/2017/03/31/release-of-second-overview-of-housing-exclusion-in-europe?bcParent=27>

Ainsi qu'aux fiches pays de la FEANTSA : [http://www.feantsa.org/en/resources/resources-database?search=&the](http://www.feantsa.org/en/resources/resources-database?search=&theme=&type=Country+profile&year=)  
[me=&type=Country+profile&year=](http://www.feantsa.org/en/resources/resources-database?search=&theme=&type=Country+profile&year=)

État membre	Données sur le nombre de personnes sans domicile & les évolutions	Sources & définitions	Période de référence
Allemagne	<p>256 000 personnes sans domicile, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2018.</p> <p>Au total, en comptant les personnes réfugiées et en demande d'asile en structures d'accueil, 417 000 personnes sont estimées sans logement, une baisse de 40 % comparé à 2018 (en phase avec la baisse du nombre de réfugiés admis en Allemagne sur cette période).</p>	<p>BAG W</p> <p>Il n'existe pas de collecte de données officielles au niveau national. La fédération des services aux personnes sans-domicile, BAG W, publie des estimations nationales annuelles basées sur son propre dispositif de suivi, qui s'axe sur des statistiques régionales (par exemple statistiques régulières et complètes de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie<sup>1</sup>) et des enquêtes menées par BAG W. Données pour l'année, les estimations s'appuient sur une définition large de la privation de domicile, qui inclut toutes les catégories de la grille ETHOS allégée et les personnes vivant chez des tiers.</p> <p>Un nouveau décompte national a été mené le 31 janvier 2022 dans le cadre de la nouvelle stratégie et de l'objectif d'éradication du sans-abrisme d'ici 2030. Ce décompte couvrira les personnes en hébergement d'urgence et en hébergement temporaire pour les personnes sans domicile - il n'inclura pas les personnes vivant à la rue ou vivant chez des tiers<sup>2</sup>.</p>	Année 2020